

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 28-janv.-2010

Date de révision 28-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Solution Tampon, pH 4.

AC611040000; AC611040040; AC611045000 Cat No.:

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane 112 Colonnade Road, One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Non classé en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire.

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Water	7732-18-5	98.91

1,2-Benzenedicarboxylic acid, monopotassium salt	877-24-7	1.0
Aldéhyde formique	50-00-0	0.05
Méthanol	67-56-1	0.02
Fluorescein, 2',4',5',7'-tetraiodo, disodium salt	16423-68-0	0.02

4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes

apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun raisonnablement prévisible.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La substance est ininflammable; utiliser l'agent le plus approprié pour éteindre l'incendie

environnant.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Non applicable

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponibleSensibilité aux chocsAucun renseignement disponible

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Aucun raisonnablement prévisible.

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

SantéInflammabilitéInstabilitéDangers physiques100N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Précautions environnementales Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter l'ingestion et

l'inhalation.

Entreposage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières

incompatibles. Aucun connu.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant Alberta Colombie-Brita		Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
		nnique					
Aldéhyde formique	Ceiling: 1 ppm	TWA: 0.1 ppm	TWA: 0.1 ppm	Ceiling: 2 ppm	TWA: 0.1 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 20 ppm
	Ceiling: 1.3	STEL: 0.3 ppm	STEL: 1 ppm	Ceiling: 3 mg/m ³	STEL: 0.3 ppm		TWA: 0.016 ppm
	mg/m³					(Vacated) STEL:	Ceiling: 0.1 ppm
	TWA: 0.75 ppm					10 ppm	
	TWA: 0.9 mg/m ³					(Vacated)	
						Ceiling: 5 ppm	
						TWA: 0.75 ppm	
						STEL: 2 ppm	
Méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 6000 ppm
	TWA: 262	STEL: 250 ppm	STEL: 250 ppm	TWA: 262	STEL: 250 ppm	200 ppm	TWA: 200 ppm
	mg/m³	Skin	Skin	mg/m³	Skin	(Vacated) TWA:	TWA: 260
	STEL: 250 ppm			STEL: 250 ppm		260 mg/m ³	mg/m³
	STEL: 328			STEL: 328		(Vacated) STEL:	STEL: 250 ppm
	mg/m³			mg/m³		250 ppm	STEL: 325
	Skin			Skin		(Vacated) STEL:	mg/m³
						325 mg/m ³	
						Skin	
						TWA: 200 ppm	
						TWA: 260	
						mg/m³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants
Caoutchouc naturel
Caoutchouc nitrile
Néoprène
PVC

Le temps de passage
Épaisseur des gants

Épaisseur des gants

Commentaires à gants
Protection contre les
éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de

gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Type de filtre recommandé: Filtre à particules

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, v compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Rouge Aspect Odeur Inodore

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

4.0

Point/intervalle de fusion 0 °C / 32 °F Point/intervalle d'ébullition 100 °C / 212 °F Point d'éclair Non applicable Taux d'évaporation 1.0 ('ether = 1)Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur 0.7 (Water = 1.0)

Densité 1.0

Solubilité Soluble dans l'eau Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Viscosité

10. Stabilité et réactivité

Aucun connu suivant les informations fournies. Danger de réaction

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Excès de chaleur.

Matières incompatibles Aucun connu

Produits de décomposition

dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie orale

Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

Vapeur CL50

Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation		
Water	-	-	-		
1,2-Benzenedicarboxylic acid, LD50 > 3200 mg/kg (Rat) monopotassium salt		>1000 mg/kg	Non inscrit(e)		
Aldéhyde formique	Aldéhyde formique 500 mg/kg (Rat)		0.578 mg/L (Rat) 4 h		
Méthanol	LD50 = 1187 - 2769 mg/kg (Rat)	LD50 = 17100 mg/kg (Rabbit)	LC50 = 128.2 mg/L (Rat) 4 h		
Fluorescein, 2',4',5',7'-tetraiodo, disodium salt	Non inscrit(e)	LD50 > 2000 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)		

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Water	7732-18-5	Non inscrit(e)				
1,2-Benzenedicarboxyl ic acid, monopotassium salt	877-24-7	Non inscrit(e)				
Aldéhyde formique	50-00-0	Group 1	Known	A1	Х	A2
Méthanol	67-56-1	Non inscrit(e)				
Fluorescein, 2',4',5',7'-tetraiodo, disodium salt	16423-68-0	Non inscrit(e)				

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP: (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

NTP: (National Toxicity Program)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Aldéhyde formique	Non inscrit(e)	Leuciscus idus: LC50 = 15	Non inscrit(e)	EC50 = 20 mg/L 96h
		mg/L 96h		EC50 = 2 mg/L 48h
Méthanol	Non inscrit(e)	Pimephales promelas: LC50	EC50 = 39000 mg/L 25 min	EC50 > 10000 mg/L 24h
		> 10000 mg/L 96h	EC50 = 40000 mg/L 15 min	_
		_	EC50 = 43000 mg/L 5 min	

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité .

Composant	Log Poctanol/eau
Aldéhyde formique	-0.35
Méthanol	-0.74

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
Aldéhyde formique - 50-00-0	U122	-
Méthanol - 67-56-1	U154	-

14. Informations relatives au trans	port
-------------------------------------	------

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Water	7732-18-5	X	-	Х	ACTIVE	231-791-2	-	-
1,2-Benzenedicarboxylic acid, monopotassium salt	877-24-7	Х	-	Х	ACTIVE	212-889-4	-	-
Aldéhyde formique	50-00-0	Х	-	Х	ACTIVE	200-001-8	-	-
Méthanol	67-56-1	Х	-	Х	ACTIVE	200-659-6	-	-
Fluorescein, 2',4',5',7'-tetraiodo, disodium salt	16423-68-0	Х	-	Х	ACTIVE	240-474-8	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Water	7732-18-5	X	KE-35400	X	-	Х	Х	Х	Х
1,2-Benzenedicarboxylic acid, monopotassium salt	877-24-7	Х	KE-02310	Х	Х	Х	X	Х	Х
Aldéhyde formique	50-00-0	X	KE-17074	X	Х	X	Х	Х	X
Méthanol	67-56-1	X	KE-23193	X	Х	Х	Х	Х	Х
Fluorescein, 2',4',5',7'-tetraiodo, disodium salt	16423-68-0	Х	KE-10872	Х	X	X	X	X	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Aldéhyde formique	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances Part 4 Substance	Schedule I	
Méthanol	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		

Légende

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	REACH (1907/2006) - Annexe XIV - substances soumises à autorisation	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Aldéhyde formique	-	Use restricted. See item 72. (see link for restriction details) Use restricted. See item 28. (see link for restriction details)	- 1

		Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)	
Méthanol	-	Use restricted. See item 69.	-
		(see link for restriction details)	
Fluorescein, 2',4',5',7'-tetraiodo,	-	Use restricted. See item 75.	-
disodium salt		(see link for restriction details)	

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Water	7732-18-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1,2-Benzenedicarboxylic acid, monopotassium salt	877-24-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Aldéhyde formique	50-00-0	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Méthanol	67-56-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Fluorescein, 2',4',5',7'-tetraiodo, disodium salt	16423-68-0	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Water	7732-18-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
1,2-Benzenedicarboxylic acid, monopotassium salt	877-24-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Aldéhyde formique	50-00-0	5 tonne	50 tonne	Non applicable	Non applicable
Méthanol	67-56-1	500 tonne	5000 tonne	Non applicable	Non applicable
Fluorescein, 2',4',5',7'-tetraiodo, disodium salt	16423-68-0	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation28-janv.-2010Date de révision28-déc.-2021Date d'impression28-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité